

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID 19 – LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES ENFANTS DES PERSONNELS PRIORITAIRES

En complément du communiqué de presse du jeudi 1^{er} avril indiquant les mesures prises par la Maison de la Famille, la Ville de Guérande accueillera uniquement les enfants des personnels prioritaires. Pour la semaine du 6 au 11 avril et pour les vacances scolaires du 12 au 23 avril, voici les modalités du périscolaire et de la restauration scolaire.

Pour la Restauration scolaire

- Le mardi 6/04 un pique-nique doit être fourni par les parents
- Pour le jeudi 8/04 et le vendredi 09/04 une décision sera prise en début de semaine prochaine

Pour les Accueils Périscolaires (sur inscription par téléphone auprès de la Maison de la Famille)

- Ouverture sur les horaires habituels à :
 - o La Madeleine (Jean de la Fontaine et St-Joseph)
 - o La Pradonnais (regroupement Jeanne de Navarre, Pradonnais, Bois-Rochefort)
 - o Ste Marie
 - o St-Aubin

Pour les Accueil de loisirs et l'Accueil 10/14 ans (sur inscription par téléphone auprès de la Maison de la Famille)

- Mercredi 07/04 pour les prioritaires - à la journée uniquement - Inscriptions jusqu'au mardi 6/04 à 16h
 - o 3-6 ans : ouvert (Pradonnais)
 - o 6-11 ans : ouvert (Bois-Rochefort)
 - o Accueil 10/14 ans fermé
 - o Restauration assurée au Pradonnais
- Vacances scolaires pour les prioritaires (1/2 ou journée avec ou sans repas) - Inscriptions jusqu'au jeudi 8 avril à 12h pour la 1^{ère} semaine et jusqu'au 15/04 à 12h pour la seconde semaine
 - o 3-6 ans : ouvert (Pradonnais)
 - o 6-11 ans : ouvert (Bois-Rochefort)
 - o Accueil 10/14 ans ouvert soit au Bois-Rochefort soit à la Maison de la Famille
 - o Restauration assurée au Pradonnais

Plus d'information :

Maison de la Famille

02 40 15 10 50

22 Fbg Saint-Michel

44350 Guérande

www.ville-guerande.fr